cotisation annuelle + envoi flash infos par internet: 20 €- par la poste 25 € Abonnement revue CEGRA 13 € Membre du CEGRA Affiliée à la F.F.G



Pierre Blazy 11, Chemin des Genêts 74600 SEYNOD pierrotblazy@orange.fr



www.maurienne-genealogie.org

Juin 2011 Numéro 159

## Calendrier

### Juillet 2011

Permanences

Mercredi 13/7 pour tous local 17h30
Nicole Sambuis, Marie Louise Blazy, Pierre Blazy

Mercredi 20/7 pour tous local 17h30
Nicole Sambuis, Dominique Bois, Jo Duc

Mercredi 27/7 pour tous local 17h30

Marie Claire Floret, Bernadette Buffaz

### **Août 2011**

Mercredi 3/8 pour tous 17h30 local Désiré Marcellin, André Grange, Jo Duc, Lean Marc Dufreney Mercredi 10/8 pour tous 17h30 local Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Marie Louise et Pierre Blazy, Jean Marc Dufreney Mercredi 17/8 pour tous local 17h30 Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Jo Duc, Dominique Bois Mercredi 24/8 pour tous 17h30 local André Grange, Jean Marc Dufreney Mercredi 31/8 pour tous 17h30 local André Grange

Tous les adhérents « extérieurs » en vacances en Maurienne à ces dates sont cordialement invités à ces permanences.

### Le mot du rédacteur

Juin se termine, et comme chaque année il nous ramène son cortège de vacances bien gagnées, pour certains « bronzing » sur une plage, pour d'autres dans la calme (pas toujours!) majesté de nos montagnes, pour certains enfin, trop nombreux sans doute, dans leur foyer que leurs moyens ne permettent pas de quitter.

Le temps des vacances est aussi un temps de rencontres, de retour aux sources et de renouer avec sa famille devenue lointaine par la force des choses de la vie.

Quel que soit votre cas, que vos vacances soient « saint tropéziennes » ou à saint Martin la Porte, que vous avaliez des kilomètres ou que vous restiez dans votre village dans la maison de vos grands parents, que votre bronzage vienne de la Grande Bleue ou de randonnée en montagne, la Rédaction de « MG Infos » vous souhaite des vacances sereines, joyeuses et sans les mille tracas qui peuvent faire d'une circonstance heureuse un cauchemar sans fin. Bonnes vacances à tous.

Pierre Blazy.

1

# La propreté des rues

Extrait des registres du greffe du mandement de St Jean de Maurienne du six mai mil huit cent trente un

Nous Joseph Ignace Berger juge du mandement de Saint Jean de Maurienne

Vû le procès verbal du commissaire de police de cette ville Pierre Martin du vingt sept avril dernier portant que ledit jour passant par la rue Bonrieux du même lieu il a trouvé un tas de fumier que le nommé Michel Julien demeurant dans la dite rue avait fait sortir de ses latrines, lequel infectoit le voisinage et s'y trouvant encore à dix heures du matin, il en avoit dressé procès verbal qui fut affirmé sincère avec serment devant nous le lendemain. Oui le prévenu assigné par exploit du Sergent Martin du trois du courant en exécution de notre ordonnance du trente même mois, qui n'a point contredit le contenu au dit procès verbal. Sur quoi, Nous juge susdit vu l'article 86 du règlement de police de ladite ville, avons condamné et condamnons le prénommé Michel Julien en l'amende de trois livres soixante centimes pour réparation de la contravention constatée par le procès verbal énoncé, avec frais et dépens de justice. Prononcé au dit Julien en audience publique.

St jean les dits jours et an.

Signé par Spectable Berger Juge et contresigné par le soussigné Dellozcour

Relevé aux Archives Municipales de Saint Jean par Désiré Marcellin.

# Rappel

Nous vous rappelons que deux journées de rencontre et de généalogie seront organisées prochainement, le 7 août vraisemblablement dans le district de Saint Jean / Villargondran et le 11 novembre à Turin avec la visite des Archives. Il semble que certains adhérents n'aient pas encore répondu pour réserver leur place. L'organisation demandant un temps assez long, nous vous demandons de le faire toutes affaires cessantes pour nous permettre de mettre ces deux manifestations sur pied de façon aussi satisfaisante que possible.

Pour réserver, une seule adresse:

# Maurienne Généalogie, 312 Rue des Murgés 73870 Saint Julien Montdenis

jean-marc.dufreney@laposte.net

Aux dernières nouvelles, le 7 août est supprimé

Numéro 159 Juin 2011

# On ne badine pas avec le décadi!

En octobre 1793, la Convention a voté le calendrier républicain, dans le but de supprimer le dimanche, qui a été remplacé par le décadi.

Extrait des registres de la judicature des paix du Canton de St Michel

Du dix neuf Brumaire de l'an 7 de la Republique Française sur les neuf heures du matin.

Le tribunal de pollice judiciaire du canton de St Michel Arrondissement de Maurienne, Departement du Montblanc siegeant à St Michel a rendu le jugement suivant:

« D'entre la commissaire du pouvoir Executif près cette administration municipale

Contre le Citoyen Laurent Salomon maitre maréchal habitant de cette commune deffendeur prévenu d'avoir travaillé contre la Loy du 17 thermidor dernier qui ordonne les decadis et joursde fête nationale.

Oui ledit Laurent Salomon deffendeur en ses reponses et deffences qui a avoué avoir ferré un mulet le dix du courant.

Le tribunal vû son deliberé a proncé:

Considerant que tel delit est punissable conformement à la Loy du 17 thermidor art 8, qui dit que tous refractaires à ladite Loy seront punis conformement à l'article 605 du Codde des délitset des peines.

Considerant que ledit Salomon at au mépris de la dite Loy travaillé le jour de decadi.

Le tribunal condamne le dit deffendeur à l'amende de la valleur d'une journée de travail et au frais de l'expedition de la presente.

Fait et prononcé par nous Jacques Antoine Bertrand, juge de paix de St Michel. »

A C de St Jean de Maurienne J 3 MARCELLIN D

### Prenez vos ardoises!

Dans un précédent numéro de MG Infos, nous avons parlé du véritable essor économique et social qu'avaient apporté à la vallée les fabriques industrielles ou artisanales de pâtes. Une autre activité mauriennaise a connu depuis les temps les plus reculés un essor particulièrement important, il s'agit de l'exploitation des carrières d'ardoise et de la commercialisation des produits façonnés.

D'après l'Histoire de la Maurienne du Chanoine A. Gros, en 1631, Amédée de Savoie, Evèque de Maurienne acense (loue) la carrière de Villargondran à trois associés.

En l'an 1430, le Comte Amédée VIII, faisant exécuter des réparations à son château d'Annecy, envoie deux de ses officiers à Saint Julien pour y choisir les « losas » nécessaires.

C'est dire que la tradition ardoisière en Maurienne existe de longue

On pense que les filons d'ardoise affleurants sont exploités pour couvrir les maisons depuis des millénaires. Les avantages en sont évidents :

- -toitures plus légères que les lauzes de la haute montagne
- -risques d'incendie beaucoup moins importants qu'avec des toitures en chaume
  - -longévité des ardoises
  - -facilité d'extraction.

En Maurienne, bien que d'autres communes (le Bochet, Montricher, Villargondran, Saint Colomban des Villards) produisent des ardoises, la capitale incontestée était Saint Julien.

Jusqu'au XIXème siècle, les transports étant difficiles, la production n'était pas intensive et le débouché était limité à la région. L'arrivée du chemin de fer, le rattachement de la Savoie à la France qui suppri-

mait des droits de douane exorbitants aidèrent à l'expansion des entreprises.

Parallèlement le nombre des ouvriers et des familles vivant de l'ardoise s'accrut dans de fortes proportions : 900 habitants en 1860, 1500 en 1901 pour la ville de Saint Julien. Dans le même temps, la production du bassin passe de 2000 tonnes à plus de 30000 tonnes et plus de 500 ouvriers travaillent dans les communes de Saint Julien, Montricher et Villargondran.

Saint Julien produisait également la plus grande partie des ardoises à écrire pour les écoliers de France. Le principal client en était la société « JUVENILIA » du Pont Albertin à Albertville qui, un temps, exploita même des carrières d'ardoises sous la direction de monsieur Jean Baptiste Buttard, ancien ardoisier originaire de Mont Denis

Peu après 1950, les exportations d'ardoises diminuèrent, concurrencées par les ardoises espagnoles ou portugaises extraites à peu de frais par une main d'œuvre sous payée. L'Italie participa également à cette concurrence, bien que sa production soit de moins bonne qualité. Il en résulta une crise et beaucoup de carrières cessèrent leur activité. Les ouvriers de ces carrières se reclassèrent en presque totalité dans les industries de la région, notamment Péchiney-Saint Jean. Les plus âgés restèrent « aux carrières » jusqu'à leur retraite de la caisse des mines, à 50 ou 55 ans. A leur départ, les dernières carrières fermèrent lentement pour disparaître définitivement en 1982, date où ferma ses portes la dernière exploitée par Monsieur Raoul Chauvin.

Ce rapide tour d'horizon sur l'histoire des carrières d'ardoise nous amène à un regard un peu plus précis sur ces entreprises qui ont fait un temps la renommée de la Maurienne. C'est encore une fois au travers de leurs papiers commerciaux que nous les retrouvons: les modestes, tels David Pierre



**Emile Dompnier** 

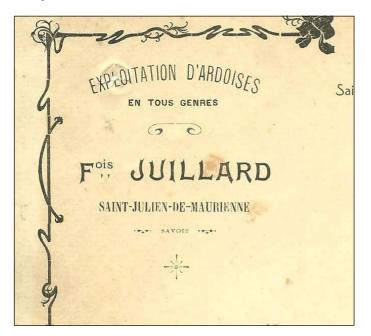


François Favier



2

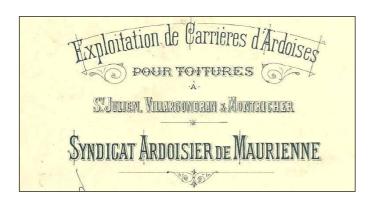
#### François Juillard



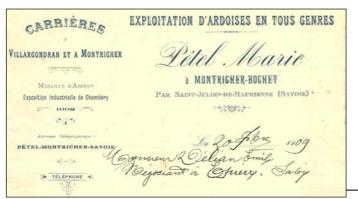
Joseph Laymond



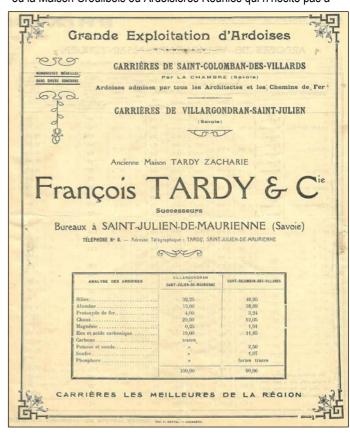
Le Syndicat Ardoisier de Maurienne



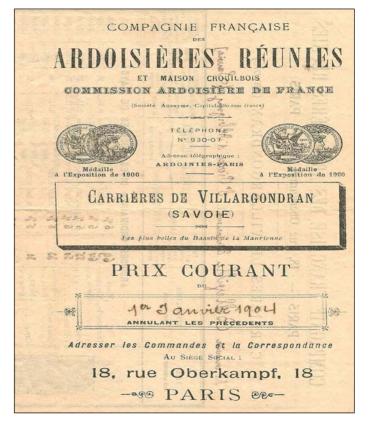
Les moins modestes, tel Petel Marie Et enfin la « Grande Exploitation d'Ardoises » qui n'hésite pas à



qualifier ses carrières de « meilleures de la région », François Tardy et Cie ou la Maison Crouilbois ou Ardoisières Réunies qui n'hésite pas à



qualifier ses ardoises de « plus belles du bassin de la Mautrienne »! La publicité, il est vrai, ne demande que renchérissement sur le

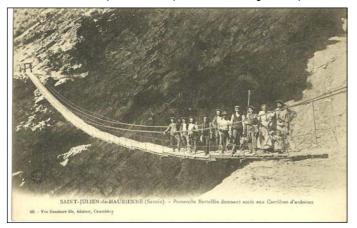


voisin!

Mais que nous soit également donnée ici l'occasion de rendre un

modeste hommage à tous les hommes qui ont travaillé dans ces carrières et au courage qu'ils devaient déployer pour seulement gagner leur lieu de travail:

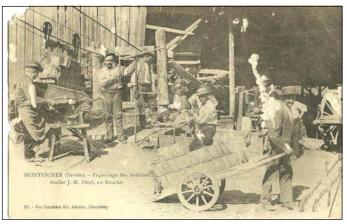
Il est bien évident qu'il ne fallait pas avoir le vertige et la présence



d'un tel « pont de singe » dans nos contrées ne laisse pas de surprendre.

L'hommage va aussi à leur savoir-faire et on n'atteint pas une telle notoriété si l'on ne fabrique pas un produit parfait en tous points. L'imagerie d'antan nous permet cet hommage:

Enfin, si cette grande industrie de la vallée a depuis trop longtemps



disparu, le souvenir en demeure et Saint Julien entretient encore le « Sentier des Ardoisiers »............

Documents et photos de Thierry Deléan.

## Avis de recherche



Photo envoyée par notre ami Hubert Peres. Quelqu'un y reconnaît-il quelqu'un?



Et nous en avons encore d'autres, à preuve celle-ci, touchante dans sa simplicité et par la charge émotionnelle qu'elle porte. L'identifieriez vous?

## Le mot du Président

Une première partie d'année calme après la tumultueuse année 2010, le 150ème anniversaire, le livre, le Forum ... Ateliers et conférences ont repris leur cours avec entrain avec notamment deux interventions très pertinentes sur les recherches en Italie et la pollution en Maurienne. Nous recherchons toujours des volontaires pour des exposés-conférences-débats pour la période à partir d'octobre 2011. N'hésitez pas à nous faire part des vos suggestions et propositions de sujets.

Plusieurs généalogistes novices ou déjà aguerris nous ont rejoint ces derniers mois. Ils viennent compenser ceux qui nous ont quitté.

La seconde devrait être plus animée. Dès septembre nous accueillerons (pour la première fois) une réunion du conseil d'administration du Cegra. C'est un véritable plaisir de les recevoir et cela devrait permettre de mieux connaitre cette institution parfois jugée par certains de nos membres comme opaque et lointaine. Nous n'aurons guère le temps de souffler car le 17 du même mois et le 01 octobre nous attendent les forums associatifs cantonaux, véritable vitrine de la vie collective locale. D'autres rencontres également en octobre et novembre. La journée du 11 novembre (visite des archives de Turin) est d'ores et déjà programmée. Il est d'ailleurs encore possible de s'y inscrire.

En attendant, n'oublions pas nos permanences d'été. Elles fonctionnent les mercredis à compter du 13 juillet jusqu'au 31 août à partir de 17h 30. En revanche nous ne sommes pas en mesure cette année d'organiser une journée-rencontre estivale telle qu'annoncée dans le bulletin de mai. Nous tacherons de nous y prendre plus tôt l'année prochaine. Ceux qui avaient déjà bloqué la date du 07 août dans leur calendrier peuvent la libérer. Durant les trois premières semaines d'août, un covoiturage sera organisé à destination des archives départementales. Son organisation se fera lors des permanences qui les précèderont.

Je vous souhaite un bon été à tous, que ce soit à l'ombre des parasols ou des pupitres d'archives ...

Jean-Marc Dufrenev